

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire son  
annoncés dans le journal.

## INSERCTIONS :

Annonces. . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames. . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 19 Janvier 1875.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 16 Janvier, a nommé M. Jean-Marius Suarez, ancien magistrat, Avocat Général près le Tribunal Supérieur, en remplacement de M. le Chevalier de Castellet appelé à d'autres fonctions et auquel a été conféré le titre d'Avocat Général honoraire.

Le Prince, par Ordonnance du 17 du même mois, a nommé M. Charles Vidal, Commissaire de Police à Monte Carlo.

Par Ordonnance Souveraine du même jour, M. Emile Ponsard a été nommé Attaché au Secrétariat des Commandements de S. A. S.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi François II des Deux Siciles notifie à S. A. S. la naissance d'une Princesse, fille de S. A. R. Madame la Princesse Marie-Antoinette de Bourbon et de S. A. R. le Comte de Caserta, Son Frère.

Nous apprenons que le service de la sûreté générale va être réorganisé dans la Principauté et qu'il recevra une extension considérable.

Un fonctionnaire ayant le titre de Directeur sera placé à la tête de la Police et aura sous ses ordres trois commissaires et de nombreux agents.

Le corps des Carabiniers sera en même temps augmenté par la création de plusieurs brigades.

L'accroissement continu de la population sédentaire et le nombre toujours croissant des étrangers de passage rendaient ces mesures nécessaires. Elles ont été conçues dans les conditions les plus larges de manière à assurer complètement le maintien de l'ordre et la sécurité des habitants. Elles seront accueillies comme une nouvelle preuve de l'intelligente et incessante sollicitude du Prince pour les intérêts et les besoins du pays.

M. Suarez que le Prince vient d'appeler au poste éminent d'Avocat Général près le Tribunal Supérieur, compte, tant en Italie qu'en France, de longs services dans la magistrature.

Il a commencé sa carrière judiciaire comme Juge au Tribunal de Thones et a successivement été Juge d'Instruction à Chambéry (Savoie), Procureur du Roi à Nuoro (Sardaigne), et enfin Juge d'Instruction de 1<sup>re</sup> Classe à Casal (Piémont).

C'est dans cette situation qu'il a opté en 1860 pour la nationalité française.

Après avoir accepté un emploi provisoire à Saint-Etienne (Loire) il fut sur sa demande envoyé aux Colonies, où il a successivement occupé les positions de Procureur Impérial à Pondichéry (Indes-Françaises) et de Président du Tribunal de Saint Louis (Sénégal).

Il était Procureur de la République à Marie-Gaule, lorsque la suppression de ce Tribunal le détermina à faire valoir ses droits à la retraite et à rentrer en France.

Ce rapide et sommaire exposé des titres de M. Suarez explique le choix dont il a été honoré par le Prince et ne nous laisse aucun doute sur les services qu'il rendra au pays.

Le parquet du Tribunal Supérieur est quotidiennement appelé, en raison de la position géographique de la Principauté, à avoir des rapports avec les autorités judiciaires de France et d'Italie. Les honorables antécédents de M. Suarez qui le rattachent à la fois aux deux nations, lui rendront facile cette partie importante de ses fonctions. Sa connaissance de la langue et de la jurisprudence italienne ne sera pas moins utile à la bonne administration de la justice: notre législation a emprunté à l'Italie plusieurs de ses dispositions; une partie de notre population parle l'italien, et chaque année des milliers d'ouvriers piémontais ou génois séjournent sur notre territoire, par suite des grands travaux qui s'y exécutent.

Les compliments de bienvenue que nous adressons à M. Suarez ne sauraient nous empêcher de rendre hommage aux rares qualités de son honorable prédécesseur.

M. de Castellet nommé Juge le 29 mai 1850, avait été placé à la tête du parquet du Tribunal Supérieur le 13 mars 1858; dans l'un et l'autre de ces emplois il s'était concilié l'estime et les sympathies de tous et avait su mériter la haute confiance du Souverain. L'affabilité des manières et l'esprit charmant de l'homme du monde n'étaient pas moins appréciés en lui que la science du magistrat et l'éloquence de

l'orateur. Ce qui diminue d'ailleurs les justes regrets de la magistrature et de la population, c'est que l'honorable Avocat Général ne quitte les fonctions judiciaires que pour continuer dans une autre situation, au Prince et au pays, ses bons et loyaux services.

## NOUVELLES LOCALES.

Le Prince a reçu jeudi dernier M. L. Sardou, Président, M. Brun, Secrétaire et M. de Chambrun de Rosemond, Membre du Bureau de la Société des Lettres, Arts et Sciences des Alpes-Maritimes qui Lui ont offert le titre de Membre honoraire.

S. A. S. a accepté cette offre avec le plus gracieux empressement et a chargé les honorables délégués d'être auprès de la Société l'interprète de Ses remerciements ainsi que de l'intérêt qu'Elle prend à toutes les œuvres dont le succès importe à la prospérité matérielle ou au progrès intellectuel et moral de leur beau département.

On lit dans la Patrie :

Plusieurs journaux, en donnant les noms des personnages de distinction qui accompagnent Don Alphonse, citent le prince de Monaco. Il ne faudrait pas en tirer la conséquence que Son Altesse Sérénissime le prince régnant de Monaco a quitté son *Eldorado* pour suivre la fortune du nouveau roi constitutionnel, appelé à Madrid par le vœu général d'une population enthousiasmée de la chute du régime républicain. Celui dont il est question est réellement le jeune prince héréditaire Albert, fils unique du souverain régnant, qui servait autrefois dans la marine espagnole et qui, à la chute de la reine Isabelle, a pris un congé illimité pendant lequel il obtint, de l'empereur la faveur de servir à bord d'une frégate cuirassée de l'escadre de la Baltique, en qualité de lieutenant de vaisseau auxiliaire.

C'est le seul prince étranger qui ait tiré l'épée en faveur de la France pendant la guerre de 1870. Honneur à lui!

En consultant les annales de notre marine, nous trouverions plusieurs princes de Monaco qui se sont distingués au service de la France.

La carrière maritime qui a tant d'attraits pour Son Altesse Sérénissime, est un héritage qu'il tient de ses nobles ancêtres. Plusieurs *Grimaldi* ont honoré chez nous le titre d'amiral. Tels sont: Renier, vers 1300, amiral sous Philippe-le-Bel; — Antoine, vers 1330, qui battit les Espagnols en plusieurs rencontres; — Jean, qui, en 1431, vainquit l'amiral de Venise, Nicolas Trévisan; — Dominique, en 1571, qui fit preu-

ve d'intrépidité et se distingua au célèbre combat de Lépante, etc., etc.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le prince Albert s'est retiré du service de France devant l'invasion républicaine du 4 septembre, comme il avait quitté celui d'Espagne devant la république de Serrano. Les attachements monarchiques des Grimaldi lui inspirent de reprendre du service avec la nouvelle royauté espagnole; on ne peut que l'en féliciter.

Le Prince Amédée de Savoie, Duc d'Aoste, a passé la journée de jeudi dernier à Monte Carlo. S. A. R. avait demandé qu'on lui réservât le tir aux pigeons. Elle s'y est rendue accompagnée de plusieurs personnages italiens de distinction qu'elle avait invités, et y a été reçue par le comité de l'Administration.

S. A. R. a beaucoup apprécié l'organisation et les aménagements de ce bel établissement qu'elle a déclaré vouloir prendre pour modèle d'une installation de ce genre dans l'une de ses propriétés.

Elle a pris un vif intérêt et une part fort habile aux exercices du tir.

Un magnifique dîner avait été servi à l'hôtel de Paris pour dix-neuf personnes. A neuf heures et demie un train spécial emmenait à San Remo le Prince et sa suite enchantés de leur excursion à Monte Carlo.

Nous avons annoncé le mois dernier que M. le Ministre des Travaux publics de France avait approuvé le projet de pont international dressé par les ingénieurs du Gouvernement Monégasque pour la traversée du ravin de St-Roman qui sépare le territoire français de celui de la Principauté.

Nous apprenons que l'on commencera bientôt les travaux de cet important ouvrage qui consistera en un viaduc à sept arches dominant de plus de 100 mètres le fond du ravin et qu'ils seront exécutés par les ingénieurs du Prince sous le contrôle des ingénieurs français.

Ce pont reliera en ligne droite la route, au tournant de la pointe dite de St-Roman, avec le plateau français, coupant court au circuit de la voie actuelle, et complétant d'une façon magnifique, dans sa partie la plus pittoresque, la délicieuse promenade que la route de Monaco à la Corniche offre maintenant à ses visiteurs.

Une rectification importante de l'ancienne route de Monaco à Menton va être exécutée entre le Château d'Eau et la villa Valeski. Les terrains nécessaires ont été achetés par le Gouvernement et la voie sera bientôt élargie et améliorée. De Monte Carlo aux Moulins la route n'offrira plus aux regards qu'un charmant coup d'œil tout à fait en harmonie avec la splendeur du paysage.

Un fort beau yacht à vapeur anglais de 400 tonneaux, le *Calder*, ayant à bord 23 hommes d'équipage a mouillé mercredi dans le port de Monaco. Il contenait dix passagers que le capitaine de ce superbe bâtiment, Sir Patrick, promène dans la Méditerranée.

On lit dans le *Gaulois*:

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Monaco, le 8 janvier 1875.

CABINET

de l'Avocat Général

près

LE TRIBUNAL SUPÉRIEUR

Monsieur le Directeur,

Dans un article très spirituel intitulé: *Les duels à Monaco*, publié dans le *Gaulois* du 5 de ce mois, on lit que: *le Souverain régnant de Monaco vient de promulguer un décret édictant les pénalités les plus sévères contre les individus qui seraient tentés de se battre en duel dans la Principauté.*

Cette assertion est doublement inexacte:

1° S. A. S. le Prince n'a point promulgué de décret contre le duel; seulement le Code Pénal de la Principauté qui datait de 1815 a été révisé en 1874 et les juriconsultes chargés de ce travail y ont introduit des dispositions spéciales contre le duel, conformément à ce qui existe en Belgique et en Italie;

2° Quant aux pénalités nouvellement édictées, le spirituel critique du *Gaulois* se trompe encore en parlant de leur sévérité: en France, celui qui a tué son adversaire dans un combat loyal est poursuivi comme coupable du crime de meurtre et peut être puni des peines les plus sévères; dans la Principauté, au contraire, le duel régulier est dans tous les cas qualifié de délit et ne peut être puni au maximum que de la peine de l'emprisonnement.

Depuis 18 mois, le territoire de Monaco a servi de théâtre à une dizaine de duels entre adversaires venus de Nice, de Menton, de Marseille et même d'Italie; la police en a empêché à peu près autant. Si le nouveau Code nous dispense d'accueillir les nombreux duellistes qui se donnaient rendez-vous dans la Principauté, il aura atteint le véritable et unique but que se proposait le Souverain.

J'espère que le *Gaulois* aura la courtoisie et l'impartialité d'insérer cette brève rectification et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DE CASTELLET,

Avocat Général près le Tribunal Supérieur.

Le plateau de Monte Carlo compte depuis quelques jours une merveille de plus. Une vaste et splendide succursale de l'hôtel de Paris vient d'être ouverte. Dès le jour de l'ouverture, les salons, la salle à manger ont été envahis par la foule des touristes et l'on a refusé de nombreux convives au second dîner de la table d'hôte. — On voit par cette vraie prise d'assaut que nous n'avons rien exagéré lorsque nous avons parlé de l'affluence des visiteurs depuis le commencement de la saison.

Cette succursale est reliée à l'hôtel de Paris par une galerie remplie de fleurs, dont le vitrage dépoli est surchargé d'arabesques gracieuses qui s'harmonisent avec le style de cette véranda. L'entrée de cette véranda, est indiquée, sur la place du Casino, par un portique surmonté d'un cartouche d'un charmant style et dont les sculptures sont dues au ciseau de MM. Vitoz et Michel, de Marseille; on y arrive en outre par les jardins situés derrière le bâtiment de l'hôtel proprement dit et que leur exposition en plein Midi a permis d'enrichir d'une profusion de camélias et de plantes les plus rares.

Un vestibule tout en boiserie de chêne, dont le plafond à caissons est tapissé d'une imitation d'émaux antiques du plus gracieux effet conduit à la salle à manger.

Là, tout ce que l'art appliqué à l'industrie a produit de plus élégant et de plus riche frappe le regard: Parquets-mosaïque, glaces de St-Gobain aux éblouissantes encadrures, lustres des ateliers de

Laccarrière, qui se répètent à l'infini dans les panneaux tout en glaces, vitrages finement incrustés de bouquets de fruits et de natures-mortes, cristaux et argenterie d'un suprême bon goût.

La salle ne mesure pas moins de 26 mètres à l'intérieur, sur 10 de largeur et 9 de hauteur. Son style est un mélange des époques Louis XIV et Louis XVI, riche et sévère tout à la fois est d'une harmonie de lignes et de tons des plus séduisante.

Au-dessus des panneaux court une frise en bronze doré représentant des sujets de chasse habilement traités. Une décoration d'un ton léger sur laquelle se détachent deux groupes délicieux d'amours jouant avec des fleurs, peints par Costa, domine cette frise et fait valoir le corps de la salle et le plafond dont l'effet contraste lumineusement avec ces soulèvements sévères. Deux cents convives peuvent admirer à l'aise ces séductions, en savourant les plus succulents dîners.

A la droite de cette salle et s'ouvrant sur le vestibule, un salon rouge d'un goût exquis et pouvant contenir une table de 40 couverts, à gauche un adorable salon blanc et or un peu moins spacieux, puis un labyrinthe de jolies salles; tel est le rez-de-chaussée.

En haut, sont les nouveaux appartements, soixante chambres dont le confort est au moins égal à celui du restaurant.

C'est la cuisine de l'hôtel qui dessert tout le bâtiment au moyen d'un monte-charge gigantesque partant des fourneaux et des basses-offices. Un vaste *lavabo* décoré en camaïeu et richement aménagé s'ouvre sur le vestibule.

Au mois de janvier 1874 les fondations de cette construction, qui n'occupe pas moins de 1,500 m. de superficie, se commençaient; le 15 novembre dernier, les peintures et les décorations s'élevaient; le 10 janvier le public prenait possession de l'œuvre achevée.

Monte Carlo possède donc actuellement l'un des plus grands et des plus somptueux des hôtels; et l'on sait quels raffinements y trouve la vie élégante, avec quels soins et quelles recherches le directeur M. Salerou s'y applique à satisfaire les gourmets.

La salle des concerts est chaque jour assaillie par un public nombreux et attentif. Mais jamais cette année les dilettanti n'avaient été aussi empressés que jeudi à la matinée de musique classique.

Dès l'ouverture des portes, toutes les places étaient envahies, si bien qu'une cinquantaine de personnes ont dû rester debout attendant qu'on apportât de nouveaux sièges.

Le concert a été magnifique. L'ouverture d'*Oberon* de Weber et celle du *roi Lear* de Berlioz ont été applaudies avec chaleur. Un des attrails du programme était l'exécution par MM. Oudshoorn et Borghini d'une sonate de *Corelli*, l'un des plus célèbres musiciens du XVII<sup>e</sup> siècle.

On a rarement l'occasion d'entendre de cette musique là; aussi a-t-on su un gré infini aux deux artistes de leur interprétation.

Corelli était un grand artiste, non moins admirable comme compositeur que comme violoniste. Il se fit entendre à Paris, en Allemagne, à Rome où il publia sa première œuvre, à Naples où le roi l'avait appelé.

Corelli est le type primitif de toutes les bonnes écoles de violon; aujourd'hui même, l'étude de ses ouvrages est encore une des meilleures qu'on puisse faire pour acquérir un style large et majestueux.

Il était né près de Bologne en 1653, et est mort

à Rome en 1713. Il a été inhumé dans le Panthéon et un monument en marbre lui a été élevé près de celui de Raphaël. Un service solennel eut lieu sur sa tombe à l'anniversaire de ses funérailles pendant une longue suite d'années.

THEATRE DE MONTE CARLO.

MARDI. — *Les deux Sourds* que nous avons pourtant entendus bien souvent, nous ont fait rire aux larmes. C'est que M. Deltombe est inimitable dans le rôle de Damoiseau. Il a une façon de rire... toute particulière et communicative.

M. Boisselot a été un Placide parfait. Beaucoup de naturel et d'entrain.

M. Mussay a parfaitement rendu le domestique impertinent et rusé, et M<sup>lle</sup> Cazalès a bien tenu son petit rôle.

Dans *Madame attend Monsieur*, M<sup>me</sup> Chaumont a eu un succès complet. C'est qu'aussi nul caractère ne pouvait mieux mettre en relief les mille nuances de sa personnalité que celui de cette pauvre petite femme trompée, tour-à-tour émue et fière en parlant des luttes que son cœur a subies; puis naïve en racontant sa croyance aux mensonges de son mari: et enfin, pleine d'une malice étincelante quand elle pénètre le mystère des amours criminelles de M<sup>lle</sup> Catharinette, sa rivale.

M<sup>me</sup> Chaumont déploie dans ce rôle toute la souplesse et les finesses de son talent. Il faut la voir se démenant, jasant, furetant pendant trois quarts d'heure toute seule sur la scène!

Aussi l'a-t-on rappelée à la chute du rideau pour lui offrir un superbe bouquet.

Le spectacle de samedi a été charmant. Il faudrait nous répéter, pour donner à M<sup>me</sup> Chaumont les éloges qu'elle y a mérités. Disons seulement que mutine et piquante dans *l'Autographe*, elle a été ébouriffante sous les aspects multiples de son rôle, dans *On demande une bonne*.

Une nouvelle actrice, M<sup>lle</sup> Speliers, débutait dans la première de ces deux pièces avec une merveilleuse toilette qu'elle faisait admirablement valoir.

Ce soir, *la petite Marquise*, en 3 actes de MM. H. Meilhac et L. Halévy.

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO.  
(du 16 Janvier)

*Poule d'Essai*. — A été partagée entre M. le capitaine Fane (Angleterre) et M. Arundell Yeo (Angleterre). Sept pigeons sur sept.

*Prix Costabella*. — Prince Furstemberg (Allemagne), sept pigeons sur sept. Capitaine Patton, (Angleterre) six pigeons sur sept.

Les poules supplémentaires ont été gagnées par le comte du Chastel, le capitaine Shelly et le comte Jarazewski.

C'est cette semaine qu'ont lieu les grands concours internationaux du Tir aux pigeons de Monte Carlo.

Voici leurs dates:

Mardi 19 janvier (1<sup>er</sup> jour).

*Prix d'Essai*. — Un objet d'art et 2,000 fr.

Vendredi 22 et samedi 23 janvier (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> jour).

*Grand Prix du Casino*. — Un objet d'art de la valeur de 3,000 fr. et 20,000 fr.

Mardi 26 janvier (4<sup>e</sup> jour).

*Prix de Monte Carlo*, (grand handicap libre). — Un objet d'art et 3,000 fr.

Jeudi 28 janvier (5<sup>e</sup> jour).

*Prix de Consolation*. — Un objet d'art et 1,000 fr.

Voici la nomenclature des objets d'art:

Une grande coupe argent massif, de la maison Odiot;

Une coupe argent de la maison Barbedienne;

Une autre à bas-relief oiseaux, du sculpteur Arson;

Un plateau porte-cartes argent, ornement relief, avec écussons ménagés, de la maison Froment-Meurice.

Les prix d'essai sont aussi fort intéressants et d'un gout exquis; les uns en émaux cloisonnés imitant les plus merveilleux chefs-d'œuvre de l'art japonais, les autres en bronze ciselé d'un adorable dessin d'inscrustation.

Toutes ces richesses artistiques sont en ce moment exposées à Monte Carlo dans le grand magasin d'objets d'art tenu par M. Abel Courbe, un artiste dont l'affabilité, l'empressement exquis et les intéressantes explications ajoutent tout un attrait au plaisir de contempler.

Jeudi 21 janvier, sixième concert classique (de 2 heures et demie à 4 heures).

1. Marche du *Tannhauser*..... R. Wagner.
2. Ouverture de *Medea*..... Chérubini.
3. Adagio de la *Sonate en ut dièse mineur*..... Beethoven.
4. *Sonate pour piano et violoncelle* (MM. Borghini et Oudshoorn) B. Marcello.
5. Ouverture de *Léonor* (n° 3).... Beethoven.
6. *Rapsodie hongroise* (n° 2).... Liszt.  
(demandée)

Le *Journal de Nice* publie en feuilleton sous le titre de *Carnet du monde*, par M. le Baron de Nervo, d'intéressants et spirituels articles, dont nous extrayons le passage suivant:

Un nouvel élément de plaisir est entré dans notre vie; — Monaco, le Monaco des courses, du théâtre, des grands tireurs, du high-life européen est entré en lice: toutes les figures que l'on connaît sont arrivées; j'y retrouve nos illustres habitués: le prince Furstemberg, comte Duchâtel, A. Henry, capitaine Barker, Henri Fane, Greville, Wagatha, comte Lambertyc, Lewin, sir Frederick Jonhston, baron Semur, comte de Noirmont, prince d'Artemberg, O'Connor, comte de Vogué, Abeille, sir John Metcalfe et notre cher habitué le comte de Galve.

Déjà les poules d'essai ont eu lieu et se continuent jusqu'aux jours des grandes luttes et des grands prix. — Une foule énorme assistait à ce spectacle toujours nouveau et intéressant par son instabilité; car, quelque contesté que soit par des cœurs sensibles ce massacre organisé de pauvres oiseaux, il n'en est pas moins la preuve d'une adresse et d'une sûreté de coup d'œil qui sont aux chasseurs ce qu'est aux tireurs de pistolet un carton bien rempli. — Sauf la mort des pauvres volatiles qu'on vous sert le lendemain sur toutes les tables d'hôte de Monaco et de Nice, ce spectacle a son attrait. Tout d'ailleurs à Monaco est royalement disposé pour ajouter un grand intérêt, ne fût-ce que de curiosité, à ce spectacle étranger à beaucoup de personnes. — Au bord de la mer, un terrain en demi-cercle; sur le gazon, six grandes boîtes laissant alternativement échapper le pigeon déjà presque condamné; au fond, les tireurs, le juge, les alternatives de la lutte; tout cela est d'un imprévu saisissant et sérieux pour ceux ou celles qui ne s'évanouissent point, à la vue d'un oiseau frappé du plomb mortel.

Le théâtre de Monaco, d'autre part, s'est ouvert. — Nos acteurs de Paris, — de véritables, — sont arrivés; et notre sympathique Céline Chaumont a commencé

ses mines charmantes. — Nous l'avons pour un grand mois, elle va nous jouer ou plutôt nous rejouer, toutes ces petites pièces qui sont si charmantes et si finement rendues, avec cet accent railleur et gascon qu'elle seule possède. Ces jours derniers impossible de trouver un fauteuil, une chaise, un tabouret; tout est retenu, payé au poids de l'or; — ce n'est pas l'Opéra gala de M. Halanzier avec les rois et les reines en disponibilité de l'autre jour; mais c'est quelque chose de tous les mondes, en dentelles, en diamants, en soie et en satin, qui se presse et applaudit à ces fêtes de *la gauloiserie* française, que seule enfante et possède notre spirituelle nation.

COURRIER DE PARIS

Un vent de mort a soufflé sur nous! L'Assemblée est en deuil d'un de ses membres, M. Duportail; le journalisme Bonapartiste a sa victime, M. Francis Aubert; et le théâtre des Variétés tend deux fois sa façade de noir, il enterre le même jour son régisseur-général, M. Rousseau et l'un de ses premiers acteurs, M. Grenier.

Passer de l'enterrement au bal, c'est la vie. Quelquefois c'est le bal qui vient le premier, comme il arrive en cette chronique parisienne qui doit s'attendre à tout et garder en réserve un crêpe au chapeau ou des gants blancs et la cravate blanche. Mercredi donc, on dansait à l'Elysée. Un très-beau bal qui ne sera pas le dernier. On a remarqué l'empressement de la foule aux buffets. La gourmandise va croissant.

C'est sans doute pour répondre à ce progrès de la gourmandise que M. Charles Monselet fait annoncer qu'à dater de dimanche il ouvrira un débit spécial, dans le journal *l'Evénement*, de conseils gastronomiques. M. Monselet devait finir par remplacer le baron Brisse. C'est une fin qui plaît à son appétit, ne le contrarions pas. Nous lirons ses menus, sans toutefois nous engager à les suivre. La légende de Brillat-Monselet-Savarin nous a toujours fait quelque peu sourire; le Paris pour lequel écrit le rédacteur de *l'Evénement* sait fort bien où l'auteur des *Petites Blanchisseuses* prenait pendant dix ans ses inspirations de cuisine; si Vatel revenait, il regarderait en pitié le cabaret de notre auteur et lui refuserait le grade de gourmet qu'il s'est un beau matin conféré.

Mais aujourd'hui, vraiment, on n'est pas si difficile. M<sup>me</sup> Nilsson est décidément partie. Elle est à Cannes, où le soleil, nous devons l'espérer, la guérira de ses rhumes. L'Opéra se sera parfaitement passé d'elle, et nous ne nous plairons pas si Cannes garde longtemps une voix aussi capricieuse.

On va fêter Molière à la Comédie-française. Cette politesse est bien due à l'auteur du *Misanthrope*; il faut reconnaître d'ailleurs que jusqu'ici on est demeuré fidèle à la bonne tradition.

LÉON GUILLET.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 11 au 17 Janvier 1875.

- VINTIMILLE. b. *Sempre Carmine*, italien, c. Pensa, ardoises.
- STE-MAXIME. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, vin et vin.
- GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.
- MENTON. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, sur lest.
- CANNES. yacht à v. *Calder*, anglais, c. Patrick, id.
- GOLFE JUAN. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Moute, sable.
- GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, chaux.
- ID. b. *l'Assomption*, id. c. Chaux, id.
- ST-TROPEZ. b. *les Deux Sœurs*, id. c. Hermieu, id.
- GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, sable.
- ANTIBES. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, gravier.
- GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.

Départs du 11 au 17 Janvier 1874

- ST-TROPEZ. cutter. *Vierge des Anges*, français. c. Cosso, fûts vides.
- GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, ed. c. Davin, s. l.
- NICE. b. *Sempre Carmine*, italien. c. Pensa, ardoises.
- ANTIBES. b. *Antoinette Victoire*, français, c. Moute, id.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français. c. *Palmaro*, fûts v.  
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. *Fornéro*, sur lest.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. *Jovenceau*, id.  
 NICE. yacht à v. *Calder*, anglais. c. *Patrick*, id.  
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, id. c. *Isoard*, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id. c. *Barali*, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. *Davin*, id.  
 ID. b. *l'Indus*, id. c. *Jovenceau*, id.

M<sup>me</sup> PAUL JULIEN, Professeur de Piano  
 S'adresser à l'Hôtel de la Condamine, Monaco.

M<sup>me</sup> ASÉ INSTITUTRICE. — Leçons d'Italien  
 et de Français. — English spoken.  
 Maison Crovetto, aux Moulins, Monaco.

**HORLOGERIE BIJOUTERIE**

JOSEPH BASSO  
 rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation  
 en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

**TAVERNE ALSACIENNE**

tenue par JAMBOIS, à la Condamine.  
 Glace vive à 40 cent. le kilo.

**Location & vente de Pianos**

S'adresser à l'hôtel de la Condamine  
 VENTE DE MUSIQUE

LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,  
 En face l'hôtel de la Condamine  
 Fait toutes les opérations relatives à son art. — Con-  
 fectionne et place les dents et Dentiers d'après les sys-  
 tèmes les plus nouveaux.

**CABINET de LECTURE**

Grande Maison Nave, à la Condamine.

ABONNEMENT AU MOIS

Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

**G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO**

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

**HOTEL BEAU-RIVAGE**

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HOTE à 6 heures. — DINERS à PART.

**HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1874. — SERVICE D'HIVER.**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dir.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	7 50	6 41	12 30	1 20	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 05	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1 »	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
				Menton	11 45	»	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»
				Gènes	soir	»	»	soir	soir	Sanr	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	omn.	expr.	omn.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
					mat.	mat.	mat.	mat.	mat.	soir.	soir.	soir.	soir.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.					7 05	»	1 05	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	7 »	»	»	»	12 15	»	7 05	»	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	7 25	»	11 04	12 40	3 50	7 30	10 »	»	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	7 48	»	11 24	12 58	4 10	7 54	10 22	»	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	8 »	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	»	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	8 13	»	11 44	1 18	4 32	8 15	»	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	8 21	»	11 52	»	4 40	8 23	»	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	8 29	»	12 06	1 31	4 49	8 32	»	»	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée	8 42	»	12 19	1 44	5 02	8 45	11 02	»	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	»	10 12	12 35	2 07	5 19	9 05	»	11 08
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	»	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	»	11 57
				Toulon	12 04	»	4 14	7 40	7 29	»	»	»	»
				Marseille	2 22	»	6 27	9 45	9 05	»	»	»	»
					soir	»	soir	soir	soir	soir.	soir.	soir.	soir

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.